Paris, le 12 mai



Les artisans et commerçants indépendants se mobilisent en faveur de Paris 2024

Dans le cadre d'une convention de coopération signée entre Paris 2024 et les acteurs de l'artisanat et du commerce indépendant de la capitale et de la petite couronne, des actions de mobilisation et de soutien vont être mises en place pour soutenir la candidature française.

Cette convention de coopération associe Paris 2024 et différentes institutions représentatives des artisans et commerçants indépendants : la Chambre des métiers et de l'artisanat de Paris, la CCI Paris Ile de France, Le Syndicat Patronal des boulangers – pâtissiers du Grand Paris, l'UMIH Ile de France et le GNI Synhorcat, acteurs concerné au premier plan par Paris 2024

Cette convention a été signée avec le concours d'**Olivia Polski**, adjointe à la maire de Paris chargée du commerce, de l'artisanat et des professions libérales et indépendantes.

Cette convention constitue une nouvelle étape dans la collaboration entre Paris 2024 et les acteurs du monde économique et permet aux institutions représentatives des commerçants indépendants franciliens de s'associer directement à Paris 2024. Grâce au concours de la mairie de Paris, 8 000 stickers et guirlandes seront distribués aux commerçants affiliés aux acteurs institutionnels signataires de la convention.

Ces stickers et guirlandes permettront de partager au quotidien le projet Paris 2024 avec les Parisiens et les habitants de la petite couronne. Cette opération de soutien sera inaugurée par deux temps forts : la Fête du Pain, du 13 au 21 mai et la Fête des Marchés, du 26 au 28 mai.

Bernard Lapasset, co-président de Paris 2024 : « Paris 2024 est très heureux de signer cette convention de coopération avec les représentants des commerçants indépendants de Paris et de la petite couronne. Ces entreprises sont les acteurs de cet art de vivre à la française auquel nous sommes attachés et que le monde vante. Mais ces acteurs économiques sont aussi des sources de dynamisme et de vie au cœur de Paris. Le fait qu'ils témoignent leur soutien au projet nous conforte dans notre démarche de mobilisation et de fédération de toute la population française. C'est avec cette énergie que nous allons poursuivre la promotion du projet hors de nos frontières pour ramener les Jeux et accueillir le monde en 2024. »

Olivia Polski, adjointe à la maire de Paris chargée du commerce, de l'artisanat et des professions libérales et indépendantes : « Notre candidature aux Jeux de 2024 se construit avec tous ceux qui font Paris, et les commerçants et artisans tenaient absolument à participer de cette mobilisation populaire. Par leur savoir-faire et leur implication dans la vie de nous quartiers, ils s'affirmeront sans conteste comme des acteurs essentiels à la réussite de ce projet si fédérateur et ambitieux. »

A quelques jours de l'arrivée de la Commission d'Evaluation, le 13 mai, Paris 2024 continue de mobiliser les forces vives du pays. Depuis le lancement de la candidature, le comité a voulu

sensibiliser, engager et mobiliser largement les acteurs du monde économique. Au-delà de ses 15 Partenaires Officiels et des 4 Fournisseurs Officiels, le comité a reçu le soutien de la French-Tech, du MEDEF, des principales organisations syndicales, et de plusieurs fédérations professionnelles.

Selon le CDES (Centre de Droit et d'Economie du Sport) de Limoges l'impact économique des Jeux serait de 10,7Mds€ et de 250 000 emplois pour la région Ile-de-France. Ce point de départ est un signal fort et une incitation à mettre en place, dès aujourd'hui, les conditions d'un accès facilité aux marchés du plus grand événement au monde. Conscient que les Jeux doivent être un levier économique fort notamment pour les TPE/PME, le comité a d'ores et déjà prévu d'accompagner ces entreprises pour leur permettre d'accéder aux marchés des Jeux, si Paris est désigné ville-hôte par le CIO.

À propos du Comité Paris 2024

Le Comité de candidature est coprésidé par Bernard Lapasset et Tony Estanguet (membre du CIO, triple champion olympique). Il est composé de ses cinq membres fondateurs : le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), la Ville de Paris, la Région Île-deFrance et l'Etat. Le Comité de candidature Paris 2024 a pour mission de conduire la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Il exerce son activité aux niveaux national et international.

Contact presse Paris 2024

Raphaël Leclerc – 06 73 16 88 06 – <u>rleclerc@paris2024.org</u> Christophe Proust – 06 21 60 32 69 – <u>cproust@paris2024.org</u>